

Pour en finir avec l'idée reçue du prétendu poids des cotisations sociales

Au gouvernement et au patronat qui ne cessent de présenter la baisse (ou la suppression) des cotisations comme une mesure sociale ce que nous leur répondons c'est que c'est en réalité tout l'inverse. Et ils se gardent bien d'évoquer la question centrale qui est celle des salaires et de la juste répartition des richesses. La solution passe par une AUGMENTION DES SALAIRES !

Petite explication :



Les cotisations sociales sont une partie intégrante de notre salaire. Nous parlons alors de « salaire socialisé ». De quoi s'agit-il au juste ? Un employeur ne croule pas sous les « charges » comme on l'entend trop souvent. Non ! Il vous fait en réalité un versement de VOTRE salaire en 2 temps : Une partie qu'il vous verse chaque mois directement, c'est le salaire net. **L'autre partie est versée sous forme de cotisations sociales**, c'est la composante collective du salaire, ou le salaire dit « socialisé ».

La cotisation sociale fait donc bien partie intégralement de votre salaire.

Se battre contre la baisse des « charges patronales » c'est défendre objectivement le seul intérêt du patronat qui donc nous vole une partie de notre salaire.

Les cotisations sociales permettent de financer la Sécurité sociale

LE COUT SOCIAL DES RICHES EN CHIFFRES

- ✚ 20 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 2 000 milliardaires les plus riches du monde.
- ✚ 28 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 40 milliardaires français entre 2016 et 2017.
- ✚ 110 milliards d'euros (fin 2020) gaspillés pour le CICE qui devaient permettre de créer 1 000 000 d'emplois.
- ✚ 80 milliards d'évasion fiscale PAR AN.

Pour en finir avec l'idée reçue du prétendu poids des cotisations sociales

Au gouvernement et au patronat qui ne cessent de présenter la baisse (ou la suppression) des cotisations comme une mesure sociale ce que nous leur répondons c'est que c'est en réalité tout l'inverse. Et ils se gardent bien d'évoquer la question centrale qui est celle des salaires et de la juste répartition des richesses. La solution passe par une AUGMENTION DES SALAIRES !

Petite explication :



Les cotisations sociales sont une partie intégrante de notre salaire. Nous parlons alors de « salaire socialisé ». De quoi s'agit-il au juste ? Un employeur ne croule pas sous les « charges » comme on l'entend trop souvent. Non ! Il vous fait en réalité un versement de VOTRE salaire en 2 temps : Une partie qu'il vous verse chaque mois directement, c'est le salaire net. **L'autre partie est versée sous forme de cotisations sociales**, c'est la composante collective du salaire, ou le salaire dit « socialisé ».

La cotisation sociale fait donc bien partie intégralement de votre salaire.

Se battre contre la baisse des « charges patronales » c'est défendre objectivement le seul intérêt du patronat qui donc nous vole une partie de notre salaire.

Les cotisations sociales permettent de financer la Sécurité sociale

LE COUT SOCIAL DES RICHES EN CHIFFRES

- ✚ 20 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 2 000 milliardaires les plus riches du monde.
- ✚ 28 % c'est l'augmentation annuelle de la fortune des 40 milliardaires français entre 2016 et 2017.
- ✚ 110 milliards d'euros (fin 2020) gaspillés pour le CICE qui devaient permettre de créer 1 000 000 d'emplois.
- ✚ 80 milliards d'évasion fiscale PAR AN.



Tordre définitivement le cou au mensonge des « allègements de charges »

La CGT a largement dénoncé les mesures d'exonérations pour trois raisons :

- - Elles constituent de véritables trappes à bas salaires ; en clair, plus le salaire est proche du SMIC plus les réductions sont importantes, une aubaine pour le patronat qui tire les salaires vers le bas.
- - Elles n'ont aucun effet positif sur l'emploi. Depuis le temps qu'existent des dispositifs d'exonérations, si le chômage avait diminué, ça se saurait.
- - Par le biais de la compensation des exonérations par l'Etat, elles participent à la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

La protection sociale n'est pas une « charge », c'est un bien collectif que la société doit garantir solidairement. Chaque personne doit pouvoir en bénéficier en fonction de ses besoins.

Défendre les cotisations sociales, c'est défendre nos salaires, notre sécurité sociale, nos protections pour faire face aux aléas de l'existence. La Sécu c'est notre couverture maladie, ce sont nos retraites, nos prestations familiales et sociales.

Quand Macron propose « d'accroître le pouvoir d'achat en diminuant les cotisations sociales », il ne propose rien d'autre que de le financer avec notre propre argent, tout en détruisant la notion même de solidarité.

Si le gouvernement décidait de s'attaquer à l'évasion fiscale, s'il instaurait une véritable justice fiscale, s'il décidait de taxer enfin le capital et de mettre un terme aux exonérations il y aurait largement de quoi financer l'augmentation des salaires, des pensions et des prestations sociales.

Montreuil
Le 29 novembre 2018

Syndicat CGT CPAM 74
Contact : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr
04.50.88.60.42 / 07.61.86.16.58

BULLETIN D'ADHÉSION



NOM - Prénom

Adresse

Contact

Secteur

à remettre à un(e) Militant(e) CGT CPAM 74
ou à envoyer à CGT CPAM 74 - BP 55 - 29 rue de la Crête - 74963 Cran Gevrier Cedex
Tél. 04 50 88 60 42 - PORT. 07 61 86 16 58 - Mail : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr



Tordre définitivement le cou au mensonge des « allègements de charges »

La CGT a largement dénoncé les mesures d'exonérations pour trois raisons :

- - Elles constituent de véritables trappes à bas salaires ; en clair, plus le salaire est proche du SMIC plus les réductions sont importantes, une aubaine pour le patronat qui tire les salaires vers le bas.
- - Elles n'ont aucun effet positif sur l'emploi. Depuis le temps qu'existent des dispositifs d'exonérations, si le chômage avait diminué, ça se saurait.
- - Par le biais de la compensation des exonérations par l'Etat, elles participent à la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale.

La protection sociale n'est pas une « charge », c'est un bien collectif que la société doit garantir solidairement. Chaque personne doit pouvoir en bénéficier en fonction de ses besoins.

Défendre les cotisations sociales, c'est défendre nos salaires, notre sécurité sociale, nos protections pour faire face aux aléas de l'existence. La Sécu c'est notre couverture maladie, ce sont nos retraites, nos prestations familiales et sociales.

Quand Macron propose « d'accroître le pouvoir d'achat en diminuant les cotisations sociales », il ne propose rien d'autre que de le financer avec notre propre argent, tout en détruisant la notion même de solidarité.

Si le gouvernement décidait de s'attaquer à l'évasion fiscale, s'il instaurait une véritable justice fiscale, s'il décidait de taxer enfin le capital et de mettre un terme aux exonérations il y aurait largement de quoi financer l'augmentation des salaires, des pensions et des prestations sociales.

Montreuil
Le 29 novembre 2018

Syndicat CGT CPAM 74
Contact : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr
04.50.88.60.42 / 07.61.86.16.58

BULLETIN D'ADHÉSION



NOM - Prénom

Adresse

Contact

Secteur

à remettre à un(e) Militant(e) CGT CPAM 74
ou à envoyer à CGT CPAM 74 - BP 55 - 29 rue de la Crête - 74963 Cran Gevrier Cedex
Tél. 04 50 88 60 42 - PORT. 07 61 86 16 58 - Mail : cgt.cpam.annecy@wanadoo.fr